

ANNEXE I

**LISTE DES EQUIPEMENTS N'AYANT PAS DE SIMILAIRES FABRIQUES LOCALEMENT
ET IMPORTES PAR LES ETABLISSEMENTS DE PRODUCTION ET D'INDUSTRIES CULTURELLES**

N° de position tarifaire	Désignation des équipements
Ex 39 - 23	- Bobines servant comme supports des films
Ex 70 - 09	- Miroirs spéciaux pour décors de théâtre et studios de danse
Ex 84 - 25	- Travelling et grues de prise de vues à l'exclusion des élévateurs à verins hydrauliques - Elévateurs de plateaux
Ex 84 - 62	- Presse à gravure à l'exclusion des presses hydrauliques à gravure de plus de 10 tonnes
Ex 84 - 71	- Mémoire de stockage d'image à disque opto magnétique
Ex 84 - 79	- Système de montage des rideaux de scène
Ex 85 - 07	- Accumulateurs spéciaux utilisés dans l'industrie cinématographique
Ex 85 - 13	- Torche lumineuse dénommée "Sungun"
Ex 85 - 14	- Fours électriques
Ex 85 - 18	- Microphones avec accessoires
Ex 85 - 20	- Magnétophone multipistes professionnel
Ex 85 - 21	- Magnétoscope short player (SP)
Ex 85 - 25	- Appareils d'intercommunication pour le cinéma - Caméra de télévision
Ex 85 - 31	- Appareils de signalisation pour les acteurs du cinéma pour doublage de films
Ex 85 - 43	- Machines à effets spéciaux : à fumée - à nuage - à bulles - à brouillard - à confettis etc... - Correcteur de couleur digital ou analogique - Générateur d'effets spéciaux sur les images - Pupitre de mixage de sons - Mélangeur de sons (SQN) - Equaliseur de sons
Ex 90 - 07	- Caméras et projecteurs cinématographiques
Ex 90 - 08	- Projecteurs d'images fixes
Ex 90 - 10	- Ecrans de cinéma - Machines et appareils pour laboratoires cinématographiques
Ex 90 - 27	- Appareils pour mesures photométriques
Ex 90 - 29	- Stroboscopes
Ex 90 - 30	- Oscilloscopes
Ex 92 - 01	- Pianos droits
Ex 92 - 02	- Violons, altos, violoncelles, guitares, contrebasse et kanoun, harpes
Ex 92 - 04	- Accordéons
Ex 92 - 05	- Instruments de musique à vent à l'exclusion des flutes en roseau
Ex 92 - 07	- Orgues, guitares, accordéons électriques